

Prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure: compétences d'exécution conférées à la Commission

2006/0210(COD) - 30/11/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de codécision de Paolo **COSTA** (ADLE, IT), le Parlement européen a approuvé, sous réserve d'amendements techniques, la proposition de directive établissant les prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure. Cette proposition tend à incorporer dans la directive la nouvelle procédure de réglementation avec contrôle (comitologie), qui vise à associer plus étroitement le Conseil et le Parlement aux mesures et décisions de "nature quasi législative" prises par la Commission.